

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Politique](#)

Conseil municipal de Pézilla-la-Rivière : une maison léguée

ABONNÉS 

Au fond d'un jardin arboré, la maison léguée a commencée à être nettoyée.

[Politique, Pézilla-la-Rivière](#)

Publié le 23/07/2023 à 22:58

Miffre Pierre[Écouter cet article](#)Powered by **ETX Studio**

00:00/02:24

Après les échanges musclés entre le maire et l'opposition, il a été question de la maison léguée par Mme Marty. Et de ce que la mairie projette d'en faire.

Courte session du conseil municipal ce mardi 18 juillet, mais elle fut intense, en début de séance, par les échanges tendus entre le maire, Jean Paul Billes, et l'opposition municipale de Xavier Roca. En cause, le procès-verbal de compte rendu des débats de la séance du 11 avril dernier qui, selon Christian Falzon, conseiller municipal, ne retranscrivait pas l'ensemble des observations qu'il avait formulées sur le projet de Centre d'interprétation des celleras. Il a, par ailleurs, émis des doutes sur le fait même qu'il ait été procédé au vote de la délibération prise ce jour-là validant le projet. Dans sa réponse, le maire a refusé qu'il soit fait du mot à mot dans la retranscription écrite des débats ; l'essentiel étant que leur esprit apparaisse bien. Il a ensuite considéré que les délais de contestation de la délibération

étaient dépassés. Sur demande de Xavier Roca, une vérification sur la réalité du vote sera faite avec l'écoute de l'enregistrement des débats*.

Le reste du conseil fut beaucoup plus calme, l'ensemble des décisions prises sur diverses conventions de gestion l'a été à l'unanimité. Les consultations des entreprises pour les projets de jardins partagés et de l'atelier de vitraux vont être lancées : l'ouverture des plis est prévue en septembre.

Dans les affaires diverses, le maire a indiqué que la municipalité devenait officiellement propriétaire d'une maison d'habitation et d'un jardin légués par Marthe Marty, d'une valeur approximative de 200 000 €. En fin de séance, le maire a précisé que deux clauses devront être respectées : le jardin devra s'appeler "l'hort d'Antoine", et les objets africains collectionnés par Antoine et Marthe Marty devront être conservés et exposés. Il proposera ainsi d'utiliser "l'hort d'Antoine" comme une cour de récréation pour la Bressola située juste en face, de dédier le rez-de-chaussée en un lieu de rencontre pour les aînés et de faire de l'étage un petit musée des objets africains. Enfin, une redevance d'occupation du domaine public (terrasses commerciales notamment) devrait être mise en place, plus pour des aspects juridiques que financiers, et devrait être examinée lors du prochain conseil municipal.

** Interrogée le lendemain du conseil municipal, la municipalité nous a indiqué qu'après vérification de l'enregistrement des débats, le vote avait bien eu lieu.*

Les plus lus

 Lus

 Commentés

- 1** **Faits divers.** Catalogne : le contrôleur de train surpris en pleins ébats, la Renfe contrainte de changer la locomotive
- 2** **Faits divers.** Affaire Pierre Palmade : Des gouttes de sang partout dans la maison, huit injections de 3MMC en quelques heures, la sordide soirée avant le drame
- 3** **Faits divers.** Narbonne-Plage : des vacanciers se font dérober des appareils Apple et retrouvent les voleurs qui portaient leurs vêtements
- 4** **Faits divers.** Après un refus d'obtempérer, le policier lui tire une balle dans la tête : l'homme est décédé
- 5** **Guerre en Ukraine.** Guerre en Ukraine : 2 000 soldats, nouveaux tanks et véhicules blindés... L'armée ukrainienne déploie sa "plus puissante" brigade d'élite pour sa contre-offensive